



CERCLE D'ESCRIME AUTUNOIS

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME

2023-2025
**CLUB
LABELLISÉ**

2023-2025
**ESCRIME
COMPÉTITION**

« CHALLENGE RIPPINGER »

EPREUVE REGIONALE N°2

EPEE HOMMES ET DAMES

**LE SAMEDI 31 JANVIER ET
DIMANCHE 1^{ER} FEVRIER 2026**

GYMNASE DE BOURGOGNE

LE 31/01/2026

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
VETERANS	9H30	9H45	10H00
M20	11H30	11H45	12H00
M15	13H30	13H45	14H00

LE 01/02/2026

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
SENIORS	9H30	9H45	10H00
M17	11H30	11H45	12H00
M13	13H30	13H45	14H00

SITE WEB :

WWW.ESCRIME-AUTUN.COM

COURRIEL :

CEAUTUNOIS@GMAIL.COM

TÉLÉPHONE : 06 76 77 55 06



Règlement de la compétition

❖ Arbitrage :

Tout club qui engage 4 tireurs et plus (sur la journée) est tenu de mettre à disposition du Directoire Technique dès le début de la 1ère compétition de la journée un arbitre qualifié (conformément au règlement sportif de la Ligue d'Escrime de BFC). Les arbitres seront rémunérés selon le tarif en vigueur. Les arbitres devront être au minimum arbitre régional ou en formation pour l'arbitrage des compétition M15 à M20.

Merci de vous rapprocher de l'organisateur si vous avez un souci pour trouver un arbitre.

❖ Réglementation matérielle :

Selon le règlement fédéral

❖ Formule :

Selon le règlement sportif de la Ligue d'Escrime de Bourgogne Franche-Comté.

❖ Classements :

Les compétitions M13 et M15 comptent dans le classement régional.

Les compétitions M17 à Vétérans comptent dans le classement régional et national.

❖ Les INSCRIPTIONS devront se faire directement via l'extranet de la FFE, **AVANT LE MERCREDI 28 JANVIER 23H59** par les clubs.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis, il pourra être inscrit jusqu'à la veille de la compétition et il ne pourra participer qu'après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 3 fois le droit d'engagement initialement prévu.

Les clubs concernés devront prévenir l'organisateur et s'assurer que la demande a été prise en compte.

Toute demande hors délai le jour de la compétition ne pourra en aucun cas être prise en compte.

❖ Un challenge club sera remis.

Le classement du challenge sera établi en additionnant les places du meilleur tireur de chaque catégorie par club. Si un club n'a pas de représentant dans une catégorie, il marquera le score de la dernière place + 1 point.

❖ Droit d'engagement : 12 Euros par tireur

Le paiement des engagements s'effectuera en ligne via HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-autunois/evenements/challenge-rippinger-31-01-2025-01-02-26-epreuve-regionale-autun>



Le paiement sur HelloAsso ne vaut pas inscription à la compétition.

❖ Sécurité :

Ne seront autorisées en bout de pistes que les housses « bord de piste ».

Seuls les tireurs et les enseignants seront autorisés à pénétrer dans l'espace compétition.

❖ Récompenses :

Les trois premiers compétiteurs de chaque catégorie individuelle seront récompensés et médaillés

Restauration : une buvette sera à la disposition durant la compétition. Des repas chauds seront proposés.

PLAN D'ACCES AU GYMNASSE DE BOURGOGNE

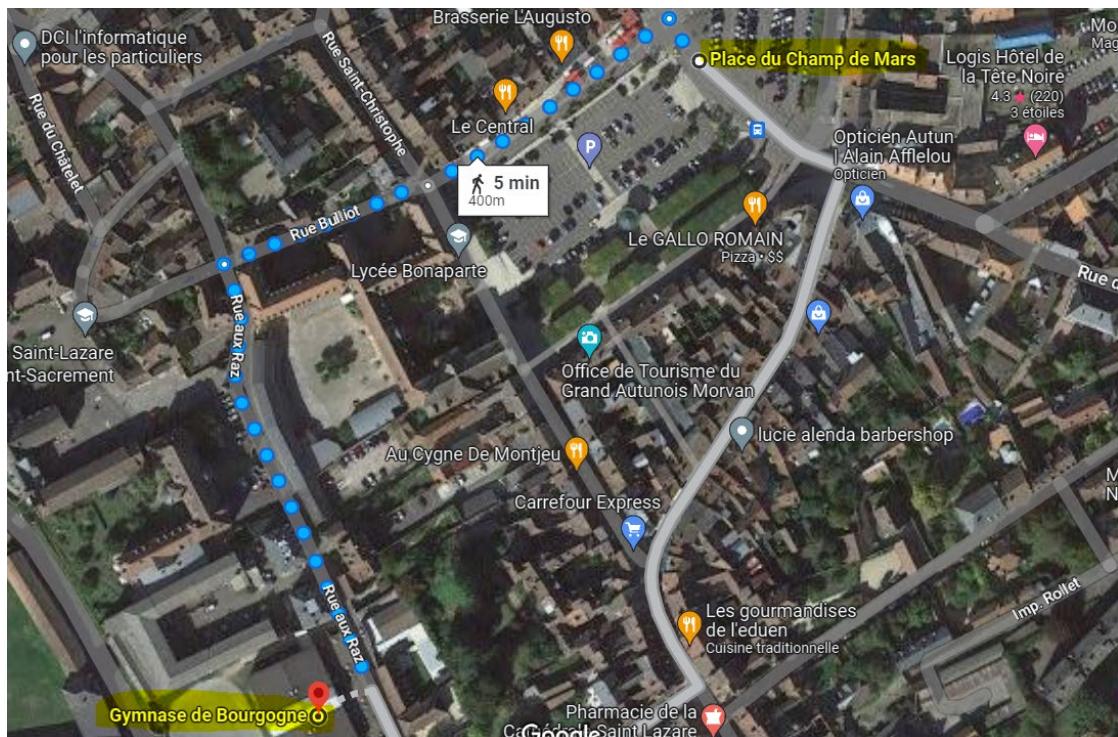
PARKING

Place du champ de Mars. (A 5 min à pied du Gymnase)

Lien « Google Map » Place du champ de Mars :



<https://goo.gl/maps/jfemD9f6cp6W1SEP7>



ENTREE GYMNASSE

Lien « Google Map » Gymnase de Bourgogne :



<https://goo.gl/maps/sAqFv6R1pHk2gRbQ9>

« Vue sur entrée du Gymnase de Bourgogne depuis Rue au Raz »





INFOS UTILES

❖ **Equipementier** : Prieur sport sera présent sur la compétition



❖ **Hébergement / Restauration :**

Hôtel Ibis
03 85 52 00 00



Hôtel Restaurant Les jardins du lac
03 73 71 00 39



Restaurant la table du Boucher
03 85 82 07 61



Restaurant le Central
09 81 21 46 12

